



UN LIBRARY  
SEP 2 1973  
UN/SA COLLECTION

**RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DE L'INSTITUT DES NATIONS UNIES  
POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

DOCUMENTS OFFICIELS : VINGT-HUITIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 14 (A/9014)

**NATIONS UNIES**



**RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

UN LIBRARY

SEP 22 1973

**DE L'INSTITUT DES NATIONS UNIES**

UN/SA COLLECTION

**POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

DOCUMENTS OFFICIELS : VINGT-HUITIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 14 (A/9014)



**NATIONS UNIES**

New York, 1973

## **NOTE**

**Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.**

## TABLE DES MATIERES

| <u>Chapitres</u>   | <u>Paragraphes</u> | <u>Pages</u> |
|--|--------------------|--------------|
| I. INTRODUCTION .....  | 1 - 13             | 1            |
| II. ETUDES, FORMATION ET RECHERCHE .....   | 14 - 83            | 5            |
| A. Politiques et ordre de priorité .....   | 14 - 26            | 5            |
| B. Projet sur le Futur .....   | 27 - 30            | 8            |
| C. Structures et procédures de l'ONU .....   | 31 - 52            | 9            |
| 1. Recherche .....   | 32 - 46            | 9            |
| a) Relations entre les organes de<br>l'Organisation des Nations Unies et<br>les autres organisations inter-<br>nationales .....  | 32                 | 9            |
| b) Coordination de l'action économique<br>et sociale au niveau international   | 33 - 35            | 9            |
| c) L'Organisation des Nations Unies et<br>et les moyens d'information .....  | 36 - 38            | 10           |
| d) Documentation des Nations Unies ..  | 39 - 42            | 10           |
| e) Condition de la femme aux Nations<br>Unies .....  | 43 - 45            | 11           |
| f) Rôle des organisations non gouver-<br>nementales dans l'application des<br>résolutions des Nations Unies sur<br>l' <u>apartheid</u> .....   | 46                 | 12           |
| 2. Séminaires et cours .....   | 47 - 52            | 12           |
| a) Fonctionnement et procédures de<br>l'Assemblée générale .....   | 47 - 48            | 12           |
| b) Fonctionnement et procédures du<br>système des Nations Unies .....  | 49                 | 12           |
| c) Programmes spéciaux à l'intention<br>de fonctionnaires du service<br>diplomatique .....   | 50                 | 12           |
| d) Structures régionales de l'Organi-<br>sation des Nations Unies et relations<br>avec les organes régionaux non reliés<br>à l'ONU pour les questions économiques<br>et sociales ..... | 51 - 52            | 13           |

TABLE DES MATIERES (suite)

| <u>Chapitres</u>  | <u>Paragraphes</u> | <u>Pages</u> |
|---|--------------------|--------------|
| D. Règlements pacifique des différends .....  | 53 - 59            | 14           |
| 1. Recherche .....  | 53 - 56            | 14           |
| a) Problèmes de procédure inhérents au rôle<br>intermédiaire de l'ONU .....   | 53                 | 14           |
| b) Rapports entre l'ONU et l'Organisation<br>des Etats américains dans le domaine de<br>la paix et de la sécurité .....   | 54                 | 14           |
| c) Analyse scientifique du règlement des<br>différends - étude d'analyses théoriques<br>récentes et utilisation de la banque<br>de données CASCON .....                       | 55 - 56            | 14           |
| 2. Séminaires et cours .....  | 57 - 59            | 15           |
| a) Conférences sur le règlement pacifique<br>des différends organisées avec l'Aca-<br>démie internationale de la paix .....   | 57                 | 15           |
| b) Cours sur les procédures de règlement<br>pacifique des différends, donné à<br>l'intention des représentants de l'ONU .....   | 58 - 59            | 15           |
| E. Développement économique et social .....   | 60 - 68            | 16           |
| 1. Recherche .....  | 60 - 66            | 16           |
| a) Motivations et facteurs qui poussent les<br>spécialistes des pays en voie de dévelop-<br>pement ayant étudié à l'étranger à<br>émigrer ou à retourner dans leur pays ..... | 60 - 61            | 16           |
| b) Incidences des projets de développement<br>sur l'environnement .....   | 62 - 64            | 16           |
| c) Etude des besoins touchant l'orientation<br>et la préparation d'experts du dévelop-<br>pement .....  | 65                 | 17           |
| d) Nouvelles formes de coopération technique .....  | 66                 | 17           |
| 2. Séminaires et cours .....  | 67 - 68            | 17           |
| F. Droit international .....  | 69 - 72            | 18           |
| 1. Cours régional ONU/UNITAR de formation et<br>d'entretien en droit international .....  | 70                 | 18           |
| 2. Programme ONU/UNITAR de bourses en droit<br>international .....  | 71                 | 18           |
| 3. Colloque régional sur le droit de la mer<br>organisé en Asie .....   | 72                 | 18           |

TABLE DES MATIERES (suite)

| <u>Chapitres</u>   | <u>Paragrapbes</u> | <u>Pages</u> |
|--|--------------------|--------------|
| G. Activités de coopération .....  | 73 - 83            | 19           |
| 1. Collaboration avec les organismes des Nations Unies et le monde universitaire .....             | 73 - 80            | 19           |
| 2. L'Université des Nations Unies .....  | 81                 | 20           |
| 3. Réunion des chefs des instituts des Nations Unies .....   | 82                 | 20           |
| 4. Chercheurs, stagiaires et attachés .....  | 83                 | 20           |
| III. COMMUNICATIONS, INFORMATION ET PUBLICATIONS   | 84 - 93            | 21           |
| A. Communications .....  | 84 - 89            | 21           |
| B. Information et publications .....   | 90 - 93            | 22           |
| IV. ADMINISTRATION ET FINANCES .....   | 94 - 99            | 24           |
| ANNEXES  |                    |              |
| I. Liste des membres du Conseil d'administration .....   |                    | 27           |
| II. Liste des publications de l'UNITAR qui ont déjà paru ou qui sont en cours de préparation ..... |                    | 29           |
| III. Nombre et nationalité des participants aux cours de l'UNITAR (juillet 1972-juin 1973) .....   |                    | 33           |
| IV. Nombre et nationalité des participants aux programmes de l'UNITAR (1966-juin 1973) .....       |                    | 36           |
| V. Contributions à l'UNITAR .....  |                    | 38           |





## I. INTRODUCTION

1. Par la résolution 2044 (XX) du 8 décembre 1965, l'Assemblée générale a notamment prié le Directeur général de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) de faire rapport chaque année à l'Assemblée sur les activités de l'Institut. Conformément à cette résolution, le Directeur général soumet le présent rapport, qui couvre la période allant du 1er juillet 1972 au 30 juin 1973. Certaines des activités mentionnées ne sont pas obligatoirement limitées à cette période mais la débordent parfois.

2. M. Davidson Nicol, homme de science, diplomate et enseignant africain, ancien président de l'Université de la Sierra Leone et ancien représentant permanent de la Sierra Leone auprès de l'Organisation des Nations Unies, a pris ses fonctions de Directeur général de l'UNITAR (le troisième) en septembre 1972. Il est arrivé de Londres, où il avait occupé les postes de Haut Commissaire de la Sierra Leone au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et d'ambassadeur au Danemark, en Norvège et en Suède. En même temps qu'il occupait le poste de représentant permanent, M. Nicol représentait son pays au Conseil de sécurité et au Conseil économique et social et assumait les fonctions de président du Comité spécial chargé d'examiner la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

3. M. Nicol est le successeur du chef S. O. Adebo, ancien représentant permanent du Nigéria auprès de l'Organisation des Nations Unies. Le Conseil d'administration de l'UNITAR et l'Assemblée générale à sa vingt-septième session ont rendu un hommage chaleureux au chef Adebo pour sa contribution éminente au développement de l'Institut. M. Oscar Schachter, directeur général adjoint, a rempli les fonctions de directeur général de mai à septembre 1972 et il a droit à des marques de gratitude et d'estime pour avoir bien voulu assumer ces obligations pendant cette période chargée.

4. Le Directeur général a fait rapport à l'Assemblée générale à sa vingt-septième session. Dans sa résolution 2950 (XXVII), l'Assemblée a noté avec satisfaction l'efficacité croissante de l'Institut dans l'accomplissement de sa tâche et exprimé l'espoir que l'Institut recevrait un appui financier plus substantiel et plus étendu. Les commentaires constructifs faits par les représentants ont été dûment notés et influenceront la politique future de l'Institut.

5. L'Assemblée a également examiné une proposition de l'UNITAR visant à la création d'une école des cadres des Nations Unies. Sur la base du rapport de la Cinquième Commission 1/, l'Assemblée a décidé de ne pas prendre de décision sur ces propositions tant qu'elle ne disposerait pas de renseignements supplémentaires. Le Secrétaire général a été invité, en sa qualité de Président du Comité administratif de coordination, à présenter un rapport en la matière à l'Assemblée générale à sa vingt-huitième session, en consultation avec le Directeur général de l'UNITAR. Compte tenu des vues exprimées pendant le débat de l'Assemblée, le Directeur général a examiné un certain nombre de solutions de rechange aux propositions originales, et les propositions révisées seront vraisemblablement examinées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et par la Cinquième Commission de l'Assemblée (pour plus de détails, voir par. 23).

---

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-septième session, Annexes, point 81 de l'ordre du jour, document A/8980.

6. Un nouveau conseil d'administration de l'UNITAR a été désigné par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en consultation avec le Président de l'Assemblée générale et le Président du Conseil économique et social 2/. L'Institut tient à manifester sa profonde gratitude aux membres sortants du Conseil. Il convient de noter que le statut de l'Institut, tel que l'a modifié le Secrétaire général, précise maintenant que le Conseil doit se composer au maximum de 24 et non plus de 18 membres.

7. L'arrivée du nouveau Directeur général ayant donné lieu à une nouvelle évaluation intérieure des objectifs et activités de l'Institut, les études de l'UNITAR ont porté de plus en plus sur les capacités de l'Organisation des Nations Unies, sa structure, ses fonctions et procédures, y compris les problèmes que pose l'application des résolutions et décisions. Pendant la période considérée, huit études ont été publiées, ce qui porte à 43 le nombre total des publications de l'Institut. Plusieurs grands projets de recherche, réalisés sur la base d'un plan quinquennal, ont été menés à bien ou sont près de l'être. Le Directeur général et ses proches collaborateurs ont accordé une attention particulière à la nécessité de diffuser aussi largement que possible les études de l'Institut. On s'est donc efforcé davantage à entrer en contact avec les responsables, diplomates et universitaires intéressés, non seulement dans le pays hôte mais dans les pays en voie de développement et les pays développés ainsi que dans divers forums nationaux et internationaux. Les publications de l'Institut ont été présentées dans une trentaine d'expositions et de conférences internationales, et les études de l'UNITAR ont fait l'objet d'un nombre équivalent d'études, articles et notices bibliographiques dans des revues spécialisées. Conscient de l'extension rapide des grands moyens d'information, le Directeur général s'est intéressé de près aux moyens d'utiliser plus efficacement les techniques de communication pour aider au succès de l'UNITAR.

8. L'Institut a élargi et essayé d'améliorer la portée de ses activités de formation. Conformément au mandat de l'Institut, les programmes de formation de l'UNITAR s'adressent essentiellement aux fonctionnaires nationaux et internationaux. Des efforts considérables ont été accomplis au cours de l'année afin de donner une formation pratique aux diplomates et membres des délégations auprès de l'ONU. L'évaluation des activités de formation de l'UNITAR montre que les divers cours et séminaires spécialisés organisés par l'Institut ont eu des résultats pratiques satisfaisants. Une innovation récente a été l'introduction de cours spécialisés qui permettent à certains membres des missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies et du Secrétariat d'acquérir des connaissances plus approfondies sur un sujet particulier d'un intérêt actuel pour le système des Nations Unies. Au cours de l'année, l'Institut a organisé de tels cours spécialisés sur les procédures utilisées pour le règlement des différends sous les auspices des Nations Unies, ainsi que sur la structure régionale de l'Organisation des Nations Unies et ses relations avec les organes régionaux non reliés à l'ONU à propos de questions économiques et sociales.

9. Dans le domaine de la formation des fonctionnaires internationaux, les efforts ont été essentiellement orientés au cours de l'année vers la mise au point de plans et programmes visant à organiser sur une base interinstitutionnelle des activités du genre de celles qu'aurait l'école des cadres. Des travaux préliminaires ont également été effectués en vue d'établir de nouveaux programmes dans le domaine de l'administration du développement économique; ces programmes pourront

---

2/ Pour la composition du Conseil, voir annexe I.

intéresser aussi bien les fonctionnaires nationaux que les experts internationaux et les fonctionnaires chargés de l'application des activités de développement des Nations Unies.

10. L'assistance de l'Institut aux personnes qui s'occupent de sujets intéressant l'Organisation des Nations Unies a été renforcée par l'offre de plus grandes facilités aux stagiaires et aux chercheurs envoyés par les gouvernements et les établissements universitaires pour suivre à l'Institut des cours de formation d'attachés. Ce programme a également servi à créer de nouveaux liens entre les organismes des Nations Unies et les milieux universitaires.

11. Les chapitres II et III décrivent de façon détaillée les projets et activités de recherche qui ont été couronnés de succès, les progrès des autres, les nouvelles orientations prises et les aspects sur lesquels on insiste maintenant dans d'autres projets. Entre autres faits importants, on peut citer la publication d'études intitulées L'Organisation des Nations Unies et les moyens d'information 3/, La situation des femmes aux Nations Unies 4/ et Les relations entre le Conseil de l'Europe et les Nations Unies 5/. D'autres travaux ont été entrepris : recherche concernant la coordination de l'action économique et sociale internationale, et analyse scientifique des mesures requises pour résoudre les conflits; évaluation des répercussions sur l'environnement des projets de développement à des fins de formation; et deux conférences sur le règlement pacifique des différends organisées par l'Académie internationale de la paix en collaboration avec l'UNITAR.

12. Une nouvelle importance a été accordée aux travaux préparatoires de l'Institut en vue de la création d'une commission sur le Futur et de la mise au point d'un programme de travail approprié. Il a donc fallu organiser une réunion du Comité de direction chargé par le Conseil d'administration de faire démarrer les travaux de la Commission, préparer un certain nombre de documents de base et de fond à l'intention du Comité de direction et élaborer des directives en vue de l'établissement d'un réseau mondial d'experts et de consultants qui aideraient à informer la Commission des tendances générales et des faits nouveaux et à diffuser ses conclusions. Des fonds sont activement recherchés, les travaux préparatoires et les études se poursuivent, des arrangements appropriés en matière de personnel sont mis à l'étude, une collection pertinente d'ouvrages, de revues et d'articles pertinents publiés dans le monde entier a été établie, et on a commencé à faire l'inventaire des travaux orientés vers le futur qui sont accomplis dans le cadre du système des Nations Unies.

13. L'Institut est en contact régulier avec les instituts de recherche, de formation et de planification du système des Nations Unies, ainsi qu'avec le Comité administratif de coordination qui se compose des chefs de secrétariat des organes et institutions des Nations Unies et est présidé par le Secrétaire général de l'ONU. En choisissant ses domaines de travail spécifiques et en menant ses activités,

---

3/ UNITAR ST/7. Pour les auteurs de cette publication de l'UNITAR et d'autres publications de l'Institut, voir annexe II.

4/ UNITAR RR/18.

5/ UNITAR, étude régionale No 1.

l'Institut a maintenu des liens étroits avec d'autres institutions et organes des Nations Unies. Les séminaires, groupes d'étude et colloques parrainés par l'UNITAR ont été suivis par des représentants appropriés des membres du système des Nations Unies. L'étroite communication qui existe entre l'Institut et les autres membres du système des Nations Unies est complétée par des contacts suivis et de plus en plus nombreux entre l'UNITAR et les milieux universitaires. L'Institut a collaboré avec environ 350 universités, instituts, académies et centres de recherche de 60 pays de toutes les régions du monde. Cette collaboration s'est traduite notamment par des études ou enquêtes préparées à l'intention de l'UNITAR par les institutions intéressées, par des offres de coopération avec l'Institut et par des contacts concernant les projets ou programmes de l'UNITAR. L'Institut a bénéficié de la coopération de ces institutions, tant du fait des études qu'elles ont entreprises directement à l'intention de l'UNITAR ou sous son égide que des avis ou de l'assistance d'experts qu'elles ont fournis sous une forme ou une autre.

## II. ETUDES, FORMATION ET RECHERCHE

### A. Politiques et ordre de priorité

14. L'objectif de l'UNITAR est de mieux faire connaître le système des Nations Unies au moyen de ses études, de séminaires de formation et, ce qui est peut-être encore plus important, d'un examen critique des pratiques courantes pouvant contribuer à y apporter des changements souhaitables et à en obtenir des résultats plus satisfaisants. Un grand nombre de séminaires et d'études de recherche ont ainsi spécialement pour objet d'améliorer les rouages administratifs et de faciliter leur adaptation à des besoins nouveaux. Cette approche exige une attitude critique et des observations pénétrantes de la part des participants et des chercheurs. L'UNITAR cherche d'une part à introduire des idées nouvelles et de l'autre à déterminer si elles sont réalisables et acceptables.

15. Le principal objectif de l'Institut est d'encourager, par les études, conférences et colloques qu'il organise, la réflexion et la planification parmi la communauté de l'ONU, y compris les représentants permanents, les hauts fonctionnaires du Secrétariat, la presse et les experts universitaires qui s'intéressent aux organisations internationales. Au cours des années, les cours, séminaires et conférences ont été suivis par des centaines de diplomates, fonctionnaires et chercheurs; les études de l'Institut ne sont pas seulement citées dans divers organes des Nations Unies, mais sont parvenues à la connaissance de fonctionnaires et de chercheurs intéressés du monde entier.

16. L'efficacité dont l'ONU fait preuve dans ses principaux objectifs demeure le thème central de l'ensemble des études de l'UNITAR. L'accent est donc mis sur les questions directement liées aux possibilités de l'Organisation, à sa structure, ses fonctions et ses procédures, ainsi qu'aux problèmes que pose la mise en application de ses décisions 6/.

17. Grâce à cette approche, les conclusions des études de l'UNITAR, du fait même qu'elles sont applicables, ont pu être utilisées par les comités appropriés ou autres organes des Nations Unies pour la formulation de politiques et la prise de décisions. Des personnes installées à des postes clefs participent à tous les stades des travaux : mise en route des travaux de recherche, préparation et critique des projets d'étude et des programmes de formation proposés, et examen des résultats et conclusions des travaux de recherche obtenus par divers séminaires et des groupes réunis sous les auspices de l'UNITAR et ailleurs. L'action de l'UNITAR ne prend pas fin avec la publication des résultats des travaux de recherche, puisque les fonctionnaires, diplomates et chercheurs intéressés participent aussi à la phase postérieure à la publication.

18. Le nombre et la variété des études de recherche de l'UNITAR s'étant accrus, l'Institut a pu utiliser ces études pour ses diverses activités de formation, ce qui lui a donné en retour de nouvelles idées applicables aux travaux de recherche,

---

6/ L'ordre de priorité des travaux de recherche de l'UNITAR a été approuvé par le Conseil d'administration à ses quatrième (1966) et huitième (1969) sessions, qui s'est appuyé sur des rapports présentés par le Directeur général (voir Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt et unième session, Annexes, point 48 de l'ordre du jour, document A/6500, annexe II; et ibid., vingt-quatrième session, Supplément No 15 (A/7615, annexe VI).



permettant au personnel chargé de la recherche à l'Institut d'apporter aux études le fruit d'une perspective élargie des problèmes qui se posent à l'ONU. Les cours destinés aux représentants et qui portent sur les structures régionales de l'Organisation des Nations Unies et les relations avec les organes régionaux non reliés à l'ONU pour les questions économiques et sociales (voir par. 51 et 52), ainsi que sur les procédures de règlement pacifique (voir par. 58 et 59) sont des exemples de ces activités mutuellement complémentaires.

19. Conformément à la décision prise par le Conseil d'administration à sa onzième session, en septembre 1972, la priorité est accordée à l'application de la décision antérieure du Conseil tendant à ce que l'Institut entreprenne un programme en vue d'examiner de façon suivie les grandes tendances et les grands événements ayant des incidences sur l'avenir de l'humanité et qui pourraient appeler une réaction de la part des organismes des Nations Unies. On trouvera à la section B un exposé des délibérations du Comité de direction désigné par le Conseil d'administration sur la Commission pour le Futur ainsi que des travaux ultérieurs de l'UNITAR.

20. A sa onzième session, le Conseil d'administration a également examiné la question relative au projet d'école des cadres des Nations Unies et réitéré ses décisions antérieures, par lesquelles, s'appuyant sur les statuts de l'UNITAR où la priorité est donnée à la formation des fonctionnaires internationaux, il s'est déclaré favorable à la création de l'école. Quelques membres du Conseil d'administration ont également recommandé que pour le cas où le vote nécessaire pour le financement de l'école serait à nouveau remis par l'Assemblée générale, il soit organisé rapidement des cours analogues à ceux que donnerait une école des cadres.

21. Par la suite, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et la Cinquième Commission de l'Assemblée générale ont examiné la proposition de création d'une école des cadres. L'Assemblée a décidé de remettre à plus tard une décision définitive et d'examiner cette question à sa vingt-huitième session. Elle a prié le Secrétaire général, en sa qualité de président du Comité administratif de coordination et en collaboration avec le Directeur général de l'UNITAR, de présenter un nouveau rapport sur le projet d'école des cadres, incluant notamment ses incidences administratives, financières et budgétaires, compte tenu des commentaires et observations du Comité consultatif, des vues exprimées à la Cinquième Commission lors de la vingt-septième session et des vues du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

22. Compte tenu des discussions qui ont eu lieu à l'Assemblée générale et, en janvier 1973, au Conseil d'administration du PNUD, le Directeur général a conclu qu'il serait inapproprié de donner suite actuellement à la proposition de créer une école des cadres qui soit une institution autonome et il en a informé le Comité administratif de coordination lors de sa réunion en avril 1973.

23. Néanmoins, il serait manifestement utile de dispenser aux Nations Unies des cours analogues à ceux que donnerait une école des cadres, et cette idée a été généralement acceptée par l'Assemblée générale et par le Conseil d'administration du PNUD pour autant que les cours puissent être organisés dans des limites financières acceptables. Le Directeur général a donc exploré la possibilité d'offrir, dans le cadre des activités de l'UNITAR, des cours de formation du type envisagé. Ce projet ne pourra malheureusement être mis à exécution que si les ressources budgétaires de l'Institut sont augmentées.

24. Les propositions modifiées ont été examinées à la session de juin-juillet du Conseil d'administration du PNUD; il a été décidé de prévoir au budget du PNUD pour 1974 un crédit de 50 000 dollars à titre de contribution à la future division de formation du personnel international à l'UNITAR, étant entendu que d'autres institutions y contribueraient en proportion et que le Directeur présenterait une analyse complète de la participation du PNUD lors d'une future session du Conseil. On espère que l'ONU apportera une contribution d'un montant équivalent et que les institutions spécialisées fourniront elles aussi un appui financier.

25. Le présent rapport décrit les activités liées à cinq grands domaines d'activité et treize projets de recherches, ainsi qu'à des séminaires et des cours relevant de ces domaines. Ces cinq grands domaines d'activité, qui reflètent les politiques et priorités approuvées par le Conseil d'administration 7/, sont restés jusqu'ici relativement constants. La recherche dans ces domaines est de trois ordres : à long terme, à court terme et à titre d'intermédiaire. Les projets continus à long terme ont généralement une durée d'environ trois à cinq ans; c'est le cas de l'étude publiée récemment et intitulée L'Organisation des Nations Unies et les moyens d'information 8/. La plupart des travaux de recherche de l'UNITAR relèvent de cette catégorie. Les études à court terme sont entreprises sporadiquement, comme les travaux de recherche sur les problèmes de la pollution marine et les remèdes envisagés. Enfin, l'UNITAR joue le rôle d'intermédiaire pour les études universitaires axées sur l'ONU et pour la coopération internationale à ces études. On peut citer à titre d'exemple de ce genre d'activité l'étude concernant l'exode des compétences et portant sur les motivations et facteurs qui régissent la migration internationale et le retour de spécialistes originaires de pays en voie de développement, étude à laquelle les centres de recherche d'une vingtaine de pays ont coopéré ou coopèrent actuellement. Chacun de ces trois différents types de projet de recherche peut se composer d'un certain nombre d'éléments distincts, par exemple les travaux de recherche de l'UNITAR sur les relations entre les organes des Nations Unies et d'autres organisations internationales, qui comprennent environ six études distinctes.

26. Vu ses ressources financières limitées, l'UNITAR ne peut employer à plein temps qu'un nombre relativement peu important de personnel qualifié mais il y a maintes façons de compenser ces limitations et d'accroître en proportion les activités de l'Institut. La place unique qu'occupe l'UNITAR aux Nations Unies, la fonction de l'Institut en tant qu'un des principaux liens entre les Nations Unies et le monde universitaire, enfin l'expérience des fonctionnaires de rang élevé de l'Institut dans leurs domaines de recherche, ce sont là autant de facteurs qui donnent aux activités de l'UNITAR et à leurs incidences un effet multiplicateur. Ce résultat est obtenu de diverses manières, par exemple grâce aux contributions gouvernementales et non gouvernementales en nature, dont on ne disposait pas normalement, grâce aussi à la nomination à temps partiel de consultants chargés de préparer des études et de contribuer à des séminaires, grâce encore à des universitaires qui viennent à l'Institut pour y travailler dans un milieu international avec d'autres chercheurs de réputation internationale, grâce enfin à des

---

7/ Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt et unième session, Annexes, point 48 de l'ordre du jour, document A/6500, annexe II; et ibid., vingt-quatrième session, Supplément No 15 (A/7615), annexe VI.

8/ UNITAR ST/7.

enquêtes sur le terrain qui n'entraînent aucun coût pour l'UNITAR, par exemple celles réalisées dans cinquante pays dans le cadre de l'étude intitulée L'Organisation des Nations Unies et les moyens d'information et de la série d'études entreprises sur le transfert des techniques.

## B. Projet sur le Futur

27. Par suite de la décision prise par le Conseil d'administration à sa dernière séance et accordant la priorité à la mise en application de sa décision antérieure d'entreprendre un programme pour examiner de façon suivie les grandes tendances et les principaux événements internationaux ayant des incidences sur l'avenir de l'humanité et de nature à appeler une réaction de la part des organismes des Nations Unies. On a convoqué une réunion du Comité de direction chargé par le Conseil d'aider à faire démarrer les travaux de la Commission sur le Futur de l'UNITAR et le programme de travail d'appui. Le Comité de direction, qui se compose de six membres du Conseil d'administration, s'est réuni à Londres du 18 au 20 décembre 1972.

28. Pour faciliter les délibérations du Comité de direction, l'UNITAR a préparé un certain nombre de documents de base qui portent sur les principales tâches de l'UNITAR et sur les méthodes de travail propres à appuyer la Commission, l'organisation et les procédures de la Commission elle-même, ainsi qu'un projet relatif au personnel et au budget. L'Institut a également établi des documents de fond examinant quatre aspects des problèmes de la croissance et sa limitation, à savoir le problème alimentaire mondial, les ressources naturelles, l'énergie et la qualité de la vie, avec un exposé des incidences futures des derniers progrès réalisés dans la technique des communications. Un document préliminaire avait trait à l'aliénation et à la participation des problèmes anticipés.

29. Le Comité de direction a demandé de poursuivre les travaux préparatoires en vue de la création d'une commission qui comprendrait au maximum 20 personnes pour commencer, et de mettre au point des directives en vue de la création d'un réseau mondial d'experts et de consultants qui aiderait à informer la Commission des tendances et des événements dans le monde et à diffuser les conclusions de la Commission. Le Comité de direction a déclaré que des fonds devaient être activement recherchés. A cette fin, des documents descriptifs ont été préparés et des contacts ont été pris avec un certain nombre de sources de fonds possibles, tant publiques que privées.

30. Les travaux préparatoires se poursuivent et des arrangements appropriés en matière de personnel sont à l'étude. Une collection de livres, de revues et d'articles appropriés du monde entier a été constituée à l'Institut. On a commencé à compiler une étude annotée des travaux orientés vers le futur qui sont entrepris dans le cadre du système des Nations Unies. Une description du plan du rapport annuel de la Commission a été préparée. Des directives ont été mises au point à l'intention du réseau de consultants et d'experts. En outre, des travaux de fond dans des domaines pouvant intéresser la Commission ont été entamés sur des sujets tels que le rôle futur de l'ONU et des organisations internationales, les incidences de l'évolution technique sur les Nations Unies, les prévisions au sein de l'Organisation, et les incidences internationales des progrès réalisés dans le domaine des techniques de communication et d'information.



## C. Structures et procédures de l'ONU

31. La recherche dans ce domaine est manifestement au premier plan des efforts de l'Institut puisqu'elle comprend l'étude du fonctionnement des organes des Nations Unies et des recommandations en la matière, ainsi que des critiques objectives sur l'efficacité des procédures en vigueur et des suggestions visant à les améliorer.

### 1. Recherche

#### a) Relations entre les organes de l'Organisation des Nations Unies et les autres organisations internationales

32. Dans le cadre de sa série d'études sur les relations entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations intergouvernementales régionales, l'UNITAR a publié une étude intitulée Les relations entre le Conseil de l'Europe et les Nations Unies 9/. L'Institut publie également une importante étude intitulée Les relations entre l'Organisation de l'unité africaine et l'Organisation des Nations Unies 10/. Les projets de quatre autres études sur les relations de l'ONU avec l'Organisation des Etats américains, les communautés européennes, l'Organisation de coopération et de développement économiques et les organisations intergouvernementales asiatiques ont été examinés par des groupes spéciaux de l'UNITAR. En plus de ces études, où sont évaluées les formes et procédures de coopération actuellement utilisées et qui contiennent des suggestions sur les méthodes propres à améliorer ces relations, l'UNITAR a organisé des travaux de recherche sur les problèmes dus à la multiplication des organisations intergouvernementales mondiales et régionales et sur les moyens à mettre en oeuvre pour obtenir un système d'organisation plus rationnel et plus efficace. Un document général sur ce sujet, établi par un ancien secrétaire général du Conseil de l'Europe, a été examiné lors d'une conférence de week-end tenue au Liechtenstein en juillet 1972 11/.

#### b) Coordination de l'action économique et sociale au niveau international

33. A la suite d'une décision prise par le Conseil d'administration à sa session de 1972, une étude sur la coordination de l'action économique et sociale au niveau international a été entreprise. Cette étude examinera les principaux facteurs défavorables à la coordination dans différents domaines et entre différentes organisations; compte tenu de l'expérience et du contexte juridique et historique, elle suggérera la direction la plus favorable à la recherche de solutions. Elle établira si possible une distinction, qui souvent n'est pas très nette, entre ce que peuvent faire les secrétariats (y compris le Comité administratif de coordination et son mécanisme de consultation) et ce que peuvent faire les gouvernements.

---

9/ UNITAR RS/1.

10/ UNITAR RS/2.

11/ Pour le rapport de cette conférence, voir la publication de l'UNITAR intitulée Relations entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations intergouvernementales régionales non reliées à l'ONU.

34. Le projet est exécuté par un ancien sous-secrétaire général aux affaires inter-organisations du Secrétariat, qui s'est occupé pendant plus de vingt ans, sous la direction de plusieurs Secrétaires généraux, des questions liées à la coordination et des relations entre l'Organisation des Nations Unies, les institutions spécialisées et d'autres organisations intergouvernementales. Il s'attachera en particulier aux difficultés pratiques en matière de coordination dont le Secrétariat a fait l'expérience et aux documents dont dispose le Secrétariat sur une vaste gamme de problèmes concrets qui se sont posés, y compris des décisions contradictoires de divers organes intergouvernementaux. Le centre d'intérêt de l'étude sera néanmoins lié au futur et à la formulation de propositions, certaines de caractère structurel et d'autres de caractère pratique et administratif, qui permettraient d'améliorer nettement la coordination des efforts économiques et sociaux sur le plan international.

35. L'Institut projette d'établir préalablement à la publication son groupe habituel de diplomates, de fonctionnaires internationaux et de chercheurs pour qu'ils examinent l'avant-projet de l'étude et donnent leur avis en la matière; l'UNITAR publiera ensuite l'étude ainsi mise au point et en assurera la diffusion. Un don spécial de la fondation Rockefeller a été reçu pour cette étude.

c) L'Organisation des Nations Unies et les moyens d'information

36. Au cours de l'année considérée, l'UNITAR a publié une étude intitulée L'Organisation des Nations Unies et les moyens d'information, qui a été décrite dans le rapport de l'année dernière à l'Assemblée générale 12/.

37. Lorsqu'il a pris la parole devant le Conseil d'administration de l'UNITAR à sa onzième session, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a dit que cette étude s'était avérée fort utile sur le plan pratique et opérationnel dans le cadre des efforts réalisés pour améliorer l'efficacité des activités de l'ONU dans le domaine de l'information; cette opinion a été confirmée par M. Akatani, sous-secrétaire général à l'information.

38. Lorsque cette étude a été publiée, le Directeur général a organisé à l'intention des correspondants une réunion d'information pour les mettre au courant de la teneur et des conclusions du rapport. Par la suite, diverses publications ont fait état de cet ouvrage. Les chercheurs ont également manifesté leur intérêt en demandant des copies des bandes pour ordinateur contenant les données sur lesquelles s'appuyait l'analyse.

d) Documentation des Nations Unies

39. Comme le signalait le rapport de l'année dernière, l'UNITAR a entrepris des activités communes avec l'Association de bibliothèques internationales, la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et la Fédération internationale de documentation en organisant le Colloque international sur la documentation de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales. Le colloque a eu lieu à Genève du 21 au 23 août 1972.

---

12/ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-septième session, Supplément No 14 (A/8714 et Corr.1), par. 81 à 91.

40. Cette réunion a permis aux représentants de tous les groupes d'utilisateurs qui s'intéressent de façon permanente et pour des raisons professionnelles à la documentation des organisations internationales d'examiner les problèmes intellectuels et pratiques qui s'y attachent.

41. Les participants, originaires de 51 pays, comprenaient des documentalistes de bibliothèques dépositaires, des étudiants, des diplomates, des historiens, des fonctionnaires internationaux et des bibliothécaires.

42. Le rapport du Colloque a été publié sous la cote UNITAR/EUR/SEM.1/REP; 64 recommandations portant sur les sujets suivants figurent dans ce rapport : relations entre producteurs et utilisateurs de la documentation et rapport entre la quantité et la qualité de la documentation; relations entre les organisations internationales et complémentarité entre méthodes et techniques d'emploi de la documentation; dimensions actuelles et futures du problème de la documentation; l'utilisation de la documentation internationale en tant qu'élément de la vie internationale; principes sur lesquels repose la production de la documentation internationale; contenu de la documentation; importance des destinataires de la documentation pour en décider la production; importance des systèmes de diffusion de l'information en ce qui concerne la production de la documentation; traitement de la documentation; systèmes d'information au moyen d'ordinateurs; connaissances de l'accessibilité de la documentation; structure et fonctionnement des bibliothèques et des autres centres d'accumulation et de mémorisation de la documentation; types et nature des utilisateurs de la documentation; réceptivité à l'égard de la documentation et conditions d'amélioration de son utilisation; l'orientation vers l'utilisation sélective de la documentation; et influence de la documentation sur la vie nationale et sur la vie internationale. Il a été demandé lors du colloque que l'UNITAR organise des cours de formation à l'intention de bibliothécaires et d'autres spécialistes qui ont besoin d'être au courant de la documentation des Nations Unies.

e) Condition de la femme aux Nations Unies

43. L'Institut a publié un rapport de recherche intitulé La situation des femmes aux Nations Unies 13/ tiré des débats du Colloque destiné aux fonctionnaires de rang élevé des Nations Unies et organisé sous les auspices de l'UNITAR du 4 au 6 juillet 1972 à Schloss Hernstein (Autriche).

44. Le rapport reproduit les recommandations préparées par un sous-comité au cours du colloque et présente également une analyse de la situation, compte tenu de l'attention que l'on accorde actuellement à la situation des femmes aux Nations Unies. Le rapport contient des renseignements statistiques relatifs au personnel des Nations Unies, des informations sur le Règlement du personnel des Nations Unies ainsi que sur les pratiques concernant le recrutement, la nomination et l'affectation, les conditions de travail et les licenciements, dans la mesure où elles intéressent les femmes qui travaillent dans les organisations internationales.

45. L'Institut organisera peut-être un nouveau colloque sur cette question en 1975, année désignée par l'ONU comme Année internationale de la femme. Son thème central concernera les progrès réalisés depuis la réunion de 1972.

f) Rôle des organisations non gouvernementales dans l'application des résolutions des Nations Unies sur l'apartheid

46. L'Institut a entrepris une étude en collaboration avec un chercheur afin d'examiner le rôle joué par les organisations non gouvernementales dans l'application des résolutions des Nations Unies sur l'apartheid.

2. Séminaires et cours

a) Fonctionnement et procédures de l'Assemblée générale

47. Juste avant la vingt-septième session de l'Assemblée générale, l'UNITAR a organisé une série de séminaires sur le fonctionnement et les procédures de l'Assemblée générale. Plus de 75 membres de délégations ont assisté à ces séminaires, qui étaient destinés à faciliter leurs travaux pendant la session. Ce programme est entrepris chaque année sur la recommandation du Comité spécial pour la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'Assemblée générale 14/.

48. Les séminaires donnent l'occasion d'examiner les buts et fonctions de l'Assemblée générale, les méthodes de travail et les procédures de l'Assemblée générale et de ses grandes commissions ainsi que des questions pratiques telles que la présentation et la rédaction de résolutions.

b) Fonctionnement et procédures du système des Nations Unies

49. Comme au cours des années passées, l'UNITAR a organisé pendant l'année considérée une série de 10 séminaires sur le fonctionnement et l'organisation du système des Nations Unies. Ce cours est destiné essentiellement aux nouveaux membres des missions permanentes. Les sujets étudiés portent notamment sur les travaux des principaux organes ainsi que sur les activités des Nations Unies dans les domaines de la décolonisation, du développement, des droits de l'homme et du droit international.

c) Programmes spéciaux à l'intention de fonctionnaires du service diplomatique

50. L'Institut a fourni des moyens de formation spécialisée à l'intention de fonctionnaires du service diplomatique, surtout en début de carrière. Ces programmes ont été organisés en août 1972 et juin 1973 à l'intention du personnel diplomatique mexicain nouvellement recruté. Il s'agissait en l'occurrence de conférences et séminaires, avec participation à des séances d'information organisées par le Service de l'information pour ses stagiaires d'été. Une assistance analogue a été fournie à des fonctionnaires du service diplomatique du Lesotho et du Soudan.

---

14/ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-sixième session, Supplément No 26 (A/8426), par. 355 et 356.

d) Structures régionales de l'Organisation des Nations Unies et relations avec les organes régionaux non reliés à l'ONU pour les questions économiques et sociales

51. Du 21 au 25 mai 1973, l'UNITAR a donné un cours spécialisé sur les structures régionales de l'Organisation des Nations Unies et les relations avec les organes économiques et sociaux régionaux non reliés à l'ONU. Ce cours avait pour objectif de permettre à certains membres des missions permanentes et du Secrétariat d'acquérir une connaissance plus approfondie de cette question.

52. Ce cours portait sur le régionalisme à l'intérieur du système des Nations Unies - les origines, objectifs et structures des différentes catégories d'organisations et d'organes régionaux, ainsi que les fonctions et réalisations des organes régionaux du système des Nations Unies. On y examinait les relations entre les commissions économiques régionales et a) les organes des Nations Unies, avec une étude des questions de décentralisation et de coordination, et b) les institutions spécialisées, ainsi que le rôle des commissions économiques régionales dans le système des Nations Unies pour le développement. On y examinait également les relations entre, d'une part, l'ONU et les institutions spécialisées et, de l'autre, les organisations régionales non reliées à l'ONU, comme l'Organisation des Etats américains (OEA) et l'Organisation de l'unité africaine (OUA) (par exemple entre la CEA et l'OUA ou entre la CEPAL et l'OEA), dans certains secteurs, tels que l'intégration économique régionale et la science et la technique, ainsi que la coopération et la coordination entre les organisations des Nations Unies et les organisations régionales non reliées à l'ONU dans le domaine des droits de l'homme.



## D. Règlement pacifique des différends

### 1. Recherche

#### a) Problèmes de procédure inhérents au rôle intermédiaire de l'ONU

53. Une étude intitulée The Ways of the Peace-maker sera publiée prochainement dans la série des études effectuées par l'UNITAR sur le règlement des différends. On y examine le problème que pose la nécessité d'obtenir le consentement des parties avant de procéder à toute médiation et on y analyse certaines des raisons de la résistance que rencontre une intervention même officieuse d'une tierce partie ainsi que le pourquoi des problèmes de coordination. A propos du rôle des institutions dans le règlement des différends internationaux, l'étude aborde des problèmes pratiques comme le poids, l'efficacité et la pertinence des procédures employées, ainsi que les questions relatives à la participation de groupes souverains et non souverains aux négociations. Certains des éléments qui facilitent la médiation, notamment le fait de suggérer aux parties de prendre des mesures provisoires et le maintien du caractère confidentiel des négociations, sont examinés dans la section qui traite de l'aspect de la médiation consistant à présenter des suggestions aux parties. L'étude expose des formes de règlement possibles et les moyens qui permettent d'aboutir à des "changements pacifiques" grâce à une assistance des organismes des Nations Unies, indiquant qu'il s'agit là d'un facteur important dans le règlement des différends par le truchement de l'ONU.

#### b) Rapports entre l'ONU et l'Organisation des Etats américains dans le domaine de la paix et de la sécurité

54. En mars 1973, un groupe de diplomates et d'experts a étudié un projet de l'étude traitant des rapports entre l'ONU et l'OEA dans le domaine de la paix et de la sécurité, et ses observations ont donné lieu à des révisions. Il est notamment question dans cette étude des éléments dont dépend le développement de l'autonomie et de l'autorité de l'OEA dans le domaine de la paix et de la sécurité, des problèmes constitutionnels concernant les rôles respectifs de l'ONU et de l'OEA dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales et des possibilités d'améliorer les relations entre l'ONU et l'OEA dans ce domaine. Cette étude sera publiée prochainement en anglais et en espagnol.

#### c) Analyse scientifique du règlement des différends - étude d'analyses théoriques récentes et utilisation de la banque de données CASCON

55. Etant donné son rôle de lien entre le monde universitaire et l'ONU, le Département des études de l'UNITAR a examiné les dernières publications universitaires sur le règlement des différends afin de pouvoir donner à l'ONU, aux Etats Membres et au public une étude des progrès accomplis dans la mise au point et l'application de différentes théories et méthodes. On y examine tout particulièrement les méthodes quantitatives et de comportement appliquées aux problèmes des différends entre Etats et de la paix. Il y est également question de modèles de règlement et de solution de différends à partir de certains niveaux d'interaction sociale à un échelon inférieur à l'échelon international, ainsi que de théories sur l'intégration internationale et transnationale.

56. L'Institut s'est également intéressé à un système de traitement par ordinateur de l'information concernant les différends de caractère local; il repose sur plusieurs centaines de facteurs qui influent sur la dynamique des conflits dans une cinquantaine de situations de crise qui se sont présentées depuis la dernière guerre mondiale. Ce système, connu sous le nom de CASCOR (Computer aided system for control of local conflicts : L'informatique et les différends de caractère local), a été mis au point par des chercheurs du Centre for International Studies du Massachusetts Institute of Technology et étudié dans plusieurs autres centres universitaires de différents pays. Ceux qui ont mis ce système au point ont proposé à l'UNITAR de l'améliorer, de l'adapter et d'en faire l'essai de façon que l'ONU puisse l'utiliser pour faciliter les activités de recherche et de formation de l'UNITAR et peut-être également pour aider les fonctionnaires de l'ONU à analyser les situations de conflit actuelles, par analogie, et à étudier les moyens d'y remédier.

## 2. Séminaires et cours

### a) Conférences sur le règlement pacifique des différends organisées avec l'Académie internationale de la paix

57. L'Institut a collaboré avec l'Académie internationale de la paix pour essayer de définir le rôle de l'ONU dans le règlement pacifique des différends et les moyens d'améliorer son efficacité. Une conférence à laquelle assistaient des diplomates chevronnés, des fonctionnaires internationaux et des chercheurs a eu lieu du 2 au 4 mars 1973 au Centre de conférences du lac Mohonk. Les participants se sont entretenus officieusement des questions de procédures concernant la participation de l'ONU au règlement des différends et de son rôle dans la recherche d'une solution pacifique aux problèmes internationaux. La Conférence suivait un cours spécial sur le même sujet organisé par l'UNITAR au Siège de l'Organisation des Nations Unies à l'intention des membres des missions permanentes (voir par. 58). Ce thème général a été repris lors d'une autre conférence organisée par l'UNITAR et l'Académie internationale de la paix du 14 au 17 juin 1973, au cours de laquelle ont été étudiées les questions de procédure touchant les fonctions de surveillance des trêves, d'observation de la paix et de communication de rapports qui font partie des efforts déployés par l'ONU au service de la paix. L'Institut tient à marquer sa gratitude au Président de l'Académie internationale de la paix et à ses collaborateurs pour avoir pris l'initiative de ces conférences et avoir su les organiser.

### b) Cours sur les procédures de règlement pacifique des différends, donné à l'intention des représentants de l'ONU

58. En février 1973, l'UNITAR a organisé, sous les auspices de l'ONU, un cours spécial sur les procédures de règlement des différends, afin de permettre à certains membres des missions permanentes et du Secrétariat d'acquérir une connaissance plus approfondie de la question.

59. On y a abordé notamment l'éventail des différends et des situations pouvant donner lieu à différends dont l'ONU pourrait être saisie, les contributions des chercheurs à l'analyse des différends, le rôle des divers organes de l'ONU, les mécanismes et procédures pour la surveillance et l'observation des cessez-le-feu et des trêves, les tentatives effectuées par des tiers pour régler des différends

par l'intermédiaire de l'ONU, la diplomatie discrète des organismes des Nations Unies, le rôle quotidien d'harmonisation joué par les représentants et les missions auprès de l'Organisation des Nations Unies en dehors des séances des organes de l'ONU et enfin on y a fait une évaluation des démarches et des procédures de l'ONU dans le règlement des différends.

## E. Développement économique et social

### 1. Recherche

#### a) Motivations et facteurs qui poussent les spécialistes des pays en voie de développement ayant étudié à l'étranger à émigrer ou à retourner dans leur pays

60. L'étude multinationale comparée effectuée par l'Institut est maintenant pratiquement terminée et un projet de rapport préliminaire a été distribué aux organismes intéressés des Nations Unies. Ce projet contient des données et des résultats fondés sur le regroupement et l'analyse de questionnaires auxquels ont répondu des étudiants de pays en voie de développement qui sont demeurés en France et aux Etats-Unis après y avoir étudié et par des spécialistes de six pays en voie de développement (Brésil, Colombie, Ghana, Inde, République de Corée et Sri Lanka) qui sont retournés dans leur pays d'origine après avoir fait leurs études à l'étranger. L'UNITAR disposera peut-être des résultats de quelques enquêtes supplémentaires avant de mettre la dernière main au rapport et ceux-ci pourront être inclus dans le volume qui doit être publié en 1974.

61. Comme cela a déjà été précisé dans des rapports antérieurs à l'Assemblée générale, cette étude porte sur les motivations et les éléments qui influent sur la migration internationale et le retour de spécialistes des pays en voie de développement qui ont fait leurs études à l'étranger. On y décrit les courants de migration, l'influence de l'origine sociale, les facteurs qui déterminent la décision d'étudier à l'étranger, les expériences faites à l'étranger, les facteurs qui déterminent la décision de rester provisoirement ou définitivement à l'étranger une fois les études terminées ou de rentrer au pays d'origine, les facteurs qui influent sur la décision ultérieure de changer de résidence et les sacrifices et avantages que ce choix comporte.

#### b) Incidences des projets de développement sur l'environnement

62. La Conférence des Nations Unies sur l'environnement qui a eu lieu à Stockholm a mis en lumière la nécessité de former dans les pays en voie de développement un personnel capable d'évaluer les incidences des projets de développement sur l'environnement. Des mesures ont déjà été prises par la BIRD et le PNUD pour demander des évaluations de ce genre, mais peu de textes ont paru sur les techniques à utiliser, et il existe également une pénurie de personnel qualifié.

63. Pour y remédier, l'UNITAR compte mettre au point une méthodologie appropriée et encourager la production de documents et l'élaboration de programmes de formation. Comme il a été signalé au Conseil d'administration à sa onzième session, le secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement a déjà donné son approbation à ces activités de l'UNITAR et il en a été question au cours de la Conférence.



64. Les travaux préparatoires déjà entrepris comprennent une enquête sur les cours de formation existants, notamment ceux qui sont dispensés à l'All India Institute of Hygiene and Public Health, à l'Asian Institute of Technology et ailleurs. Le matériel de formation pertinent, comme celui qu'utilise l'OMS pour son cours d'éducation et de formation des spécialistes de l'hygiène du milieu, sera également examiné. On cherche à trouver des experts compétents qui pourraient être invités à une réunion sur la question et une liste des publications où figurent des conseils pratiques aux responsables de l'étude des effets sur l'environnement est en préparation. On espère pouvoir organiser une réunion d'experts afin de dégager des principes directeurs sur lesquels l'UNITAR pourrait se fonder pour organiser des cours spéciaux de formation à l'échelle régionale.

c) Etude des besoins touchant l'orientation et la préparation d'experts du développement

65. L'UNITAR a consulté le PNUD, la BIRD et le Gouvernement indonésien au sujet de l'orientation et de la préparation d'experts du développement. Un projet pilote aurait pour but d'étudier la façon dont les experts nommés par les organisations internationales pourraient être renseignés sur les pays auxquels ils sont affectés; ils pourraient ainsi transmettre leurs connaissances plus efficacement et de la manière qui convient le mieux à ces pays et seraient mieux à même de former le personnel national de contrepartie.

d) Nouvelles formes de coopération technique

66. L'Institut étudie depuis quelques années la question des nouvelles formes de coopération technique et y a consacré une conférence qui s'est tenue pendant un week-end en juin 1972. Dans un nouveau rapport qui sera distribué prochainement, on analysera les faiblesses des méthodes actuelles d'assistance technique, notamment l'absence d'une division réelle du travail et de coordination entre les programmes bilatéraux et multilatéraux ainsi que l'appui limité que reçoivent les projets mondiaux et multinationaux. On y étudiera également plusieurs innovations qui ont été proposées ou dont on a déjà fait l'essai, notamment les suivantes : le recours à des organisations autonomes intermédiaires; la notion de paiement par les gouvernements de certains services techniques particuliers; les diverses expériences de coopération technique faisant appel à des "non-experts", y compris l'emploi de volontaires; et les nouvelles méthodes de formation des experts. Ces innovations, parmi d'autres, pourraient remédier utilement à certains problèmes particuliers, mais pourraient ne pas suffire à surmonter certaines faiblesses fondamentales des méthodes de coopération technique actuelles.

2. Séminaires et cours

67. Des séminaires régionaux sur les problèmes posés par les achats internationaux ont eu lieu à Nairobi, Bangkok, Dakar et Santiago du Chili. Ils ont permis à 76 responsables de pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie d'étudier certains aspects techniques des achats internationaux, y compris les problèmes de politique ainsi que les procédures à suivre dans les adjudications, les contrats et les négociations avec les fournisseurs étrangers. Ce programme a été organisé avec la généreuse assistance financière de l'Office suédois de développement international et des commissions économiques régionales ainsi qu'avec le concours d'experts de la BIRD.

68. Le dernier séminaire doit avoir lieu à Beyrouth vers la fin de 1973. Un rapport sera établi à ce moment-là sur l'influence et la valeur des séminaires; le matériel de formation que cette série aura permis de réunir sera également publié.

## F. Droit international

69. Les séminaires et cours décrits ci-après sont organisés en application du Programme d'assistance des Nations Unies tendant à favoriser l'enseignement, l'étude, la diffusion et une compréhension plus large du droit international, institué par l'Assemblée générale dans sa résolution 2099 (XX), et avec l'assistance financière et la coopération de l'ONU.

### 1. Cours régional ONU/UNITAR de formation et d'entretien en droit international

70. Conformément aux résolutions 2099 (XX) et 2838 (XXVI) de l'Assemblée générale, l'Institut a organisé à Caracas, du 12 au 31 mars 1973, un cours régional d'entretien en droit international pour l'Amérique latine; les locaux nécessaires avaient été fournis par le Gouvernement vénézuélien. Un certain nombre de personnalités officielles et de spécialistes de divers pays ont participé aux travaux en tant que conférenciers; durant ce cours ont été étudiés les changements survenus récemment dans le droit de la mer et la Convention de Vienne sur le droit des traités 15/. Des fonctionnaires des services juridiques des gouvernements et des professeurs de droit international venus de 24 pays d'Amérique latine et des Antilles ont assisté à ce cours.

### 2. Programme ONU/UNITAR de bourses en droit international

71. Au cours de l'année considérée, l'UNITAR a appliqué le Programme ONU/UNITAR de bourses en droit international grâce auquel 21 jeunes fonctionnaires et professeurs de droit international, pour la plupart originaires de pays en voie de développement, ont participé à une série de cours et de séminaires organisés par l'UNITAR, ont assisté au Cours de droit international public de l'Académie de droit international de La Haye et au Séminaire sur le droit international de Genève et ont reçu une formation pratique à l'UNITAR et dans les services juridiques d'un certain nombre d'organisations internationales reliées à l'ONU.

### 3. Colloque régional sur le droit de la mer organisé en Asie

72. Les préparatifs d'un colloque régional sur le droit international qui doit avoir lieu en Asie en février 1974 aux termes de la résolution 2099 (XX) de l'Assemblée générale sont en cours. Sur la base des consultations qui auront eu lieu avec les gouvernements de la région, les participants étudieront au cours du colloque les aspects du droit de la mer propres à la région d'Asie. Le Gouvernement indien a généreusement offert d'accueillir le colloque. Celui-ci réunira des hauts fonctionnaires et des spécialistes originaires de pays d'Asie et du Pacifique.

---

15/ Voir publication des Nations Unies, numéro de vente : F.70.V.5, p. 309.

## G. Activités de coopération

### 1. Collaboration avec les organismes des Nations Unies et le monde universitaire

73. Pendant l'année considérée, l'UNITAR a continué à coopérer avec les différentes organisations et institutions des Nations Unies et avec le monde universitaire.

74. Comme on l'a dit plus haut, l'UNITAR entretient des relations de travail avec 350 universités, instituts, académies et centres de recherche situés dans 60 pays. Ces pays se trouvent dans toutes les régions du monde : Amérique du Nord et du Sud, Europe orientale et occidentale, Moyen-Orient, Afrique, Asie et Extrême-Orient, Australie.

75. Les universités ont fourni une assistance précieuse pour l'exécution du projet sur l'exode des compétences, du programme de droit international, des études sur le transfert des techniques et sur le règlement pacifique des différends.

76. Le Colloque sur la documentation de l'Organisation des Nations Unies (voir par. 39 à 42) est un exemple de coopération avec d'autres organisations. Ce colloque était organisé de concert par l'UNITAR et deux instituts professionnels, la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et la Fédération internationale de documentation. Il a eu lieu sous les auspices et avec la collaboration de l'Office des Nations Unies à Genève, dans les locaux de l'Organisation mondiale de la santé. Des représentants de l'Organisation de coopération et de développement économiques, de l'Union des associations internationales et du Centre européen de la Dotation Carnegie pour la paix internationale ont rédigé des rapports liminaires et le Directeur de la Société italienne pour les organisations internationales a rempli les fonctions de Rapporteur général. Parmi les participants venus de 51 pays, on comptait les documentalistes de ministères des affaires étrangères, des spécialistes, des employés de bibliothèques depositaires, des étudiants, des diplomates, des historiens, des fonctionnaires internationaux et des bibliothécaires.

77. L'étude multinationale comparée que l'Institut effectue sur les motivations et facteurs qui sont à la base de l'exode des compétences illustre un type différent d'effort commun. Les enquêtes qui permettront de procéder à l'analyse comparée sont ou ont été effectuées par des universités et des centres de recherche situés dans 18 pays. Les universités, instituts et centres de recherche de 15 autres pays ont fait savoir qu'ils souhaiteraient participer au projet, à condition de disposer des fonds et de l'appui nécessaires.

78. En dehors des deux types de coopération différents qui viennent d'être cités, l'UNITAR est en contact quotidien avec les organismes des Nations Unies et les institutions de recherche dans le cadre de ses travaux actuels, de ses projets et pour l'utilisation des connaissances déjà acquises au cours des conférences et des colloques de l'UNITAR ou de celles qui dérivent des recherches ou études publiées par l'UNITAR.

79. En outre, nombre de fonctionnaires de l'UNITAR ont participé activement aux travaux de sociétés savantes internationales.

80. D'autres types de coopération encore permettent à l'UNITAR d'accueillir et d'informer des groupes de chercheurs ou des groupes internationaux, tels que le Cours de gestion économique nationale de l'Institut de développement économique de la BIRD. L'Institut dirige également un programme dont l'objectif est d'amener à l'Institut des orateurs et des experts de réputation internationale pour qu'ils puissent prendre part à des discussions avec les chercheurs invités par l'UNITAR. L'an dernier, les discussions ont porté en partie sur les problèmes que poseront vraisemblablement le désarmement et le **contrôle** des armements, sur les problèmes de la croissance et sur les techniques de la recherche sociologique; parmi les orateurs figuraient M. Aurelio Peccei du Club de Rome et Mme Inga Thorsson, ambassadeur de Suède.

## 2. L'Université des Nations Unies

81. L'Institut a été représenté aux réunions du Comité fondateur de l'Université des Nations Unies qui ont eu lieu en 1973 à New York et à Paris. Un projet de charte a maintenant été élaboré; le Directeur général de l'UNITAR y figure ès qualités parmi les membres du Conseil de l'Université et l'UNITAR sera l'un des organes que consulteront le Secrétaire général de l'ONU et le Directeur général de l'UNESCO lorsqu'ils auront à nommer les 24 membres du Conseil. Une coordination étroite entre l'Université et l'UNITAR sera maintenue par le centre universitaire envisagé.

## 3. Réunion des chefs des instituts des Nations Unies

82. On se rappellera que depuis juillet 1966, les directeurs de ces instituts se réunissent sur l'invitation du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en tant que président du CAC. Cette pratique a été instaurée à la suite des résolutions 1138 (XLI) et 1175 (XLI) dans lesquelles le Conseil économique et social soulignait l'importance de la coordination des programmes et des activités. Le Directeur général de l'UNITAR est président de ces réunions annuelles, au cours desquelles un certain nombre de questions importantes d'intérêt mutuel sont abordées, y compris les tendances naissantes ou récentes qui se manifestent dans les programmes de travail des instituts. La huitième réunion annuelle a eu lieu du 26 au 28 juin 1973 à Genève. Des questions d'intérêt mutuel y ont été abordées, y compris les relations entre les instituts des Nations Unies et les instituts nationaux et internationaux, l'Université des Nations Unies et les conséquences de l'utilisation des ordinateurs pour les organismes des Nations Unies.

## 4. Chercheurs, stagiaires et attachés

83. Des installations plus importantes ont été mises à la disposition des chercheurs et stagiaires désignés par les gouvernements et par des établissements d'enseignement pour leur permettre de suivre un stage d'attaché à l'Institut. La formation fournie par l'UNITAR de futurs fonctionnaires internationaux s'en est trouvée renforcée et l'Institut a ainsi pu aider les chercheurs dans leurs travaux sur des questions intéressant l'ONU. Ce programme a également forgé de nouveaux liens entre les organismes des Nations Unies et le monde universitaire.



### III. COMMUNICATIONS, INFORMATION ET PUBLICATIONS

#### A. Communications

84. Dans le monde entier, de nouvelles techniques de communication font l'objet de nombreuses expériences, non seulement à des fins d'information mais également en vue de la formation et de la recherche. Il est tout naturel que l'UNITAR cherche à savoir si le recours à l'ensemble des moyens de communication - techniques audio-visuelles aussi bien que documents imprimés et différents types de rencontres - pourrait accroître l'efficacité de certains aspects de ses travaux. Cette question revêt une importance particulière lorsqu'il s'agit de certains des problèmes des plus délicats qui se posent actuellement à l'Organisation. Ainsi, il serait souhaitable que les travaux des comités spécialisés de l'ONU et les découvertes faites par les chercheurs soient présentés en termes accessibles à tous de façon à améliorer l'efficacité des communications tant au sein de l'Organisation qu'entre l'Organisation, les Etats Membres et différents secteurs de la société.

85. Il a été décidé, pour commencer, que les Nouvelles de l'UNITAR devraient être axées plus directement sur les besoins des nouveaux représentants et membres des missions permanentes à personnel peu nombreux. Deux numéros spéciaux ont été distribués, l'un intitulé Le métier de délégué, qui a, paraît-il, été largement utilisé par les missions pour informer leurs représentants, et l'autre traitant du maintien et du rétablissement de la paix. Ces publications ont été adressées aux correspondants habituels de l'UNITAR mais en outre, des numéros supplémentaires ont été demandés par des groupements : 500 exemplaires du second numéro spécial ont été commandés par l'Association pour l'Organisation des Nations Unies, qui les utilisera dans ses pochettes de documents; 50 exemplaires ont été commandés pour la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre et diverses quantités de chacune des deux publications ont été commandées par des universités, pour être utilisées pendant les cours.

86. Une autre publication est en préparation sur l'ONU et l'espace extra-atmosphérique (The United Nations and Outer Space), qui mettra l'accent sur les incidences des techniques spatiales pour les pays en voie de développement. A ce propos, trois petites réunions ont été organisées trois soirs de suite, deux en anglais et une en français, au cours desquelles des experts des techniques spatiales ont pu s'entretenir officieusement avec des représentants de pays en voie de développement et procéder avec eux à des échanges de vues sur les possibilités et les problèmes que les techniques spatiales présentent pour les pays en voie de développement.

87. Des numéros à venir du Bulletin de l'UNITAR traiteront de la planification et des prévisions à long terme à l'Organisation et de questions liées à la mer.

88. Après la réunion du Comité de direction du Conseil d'administration qui a eu lieu à Londres en décembre 1972 pour discuter de la Commission sur le Futur, le Directeur général a proposé que le responsable des projets spéciaux (communications) effectue une brève visite en Europe pour s'entretenir avec des personnes qui ont l'expérience de la programmation expérimentale à des fins éducatives, faisant appel à plusieurs moyens de communication. Il a été décidé à la suite

des informations obtenues durant ce voyage de créer à l'UNITAR un petit groupe distinct pour les communications. Il a reçu pour tâche de mettre en chantier des projets qui conviendraient à l'Institut. Ces projets présenteraient un caractère novateur et constitueraient un cadre dans lequel il serait possible de tenter des expériences sur les techniques de communication afin de mesurer leur potentiel aux fins de la formation, de la recherche et de l'information.

89. Plusieurs de ces projets qui font appel à plusieurs moyens d'information sont en cours d'élaboration. Ils réuniraient des techniciens de la radio et de la télévision éducative, des journalistes scientifiques, des spécialistes familiarisés avec les méthodes de communication et l'ONU, des fonctionnaires ayant à s'occuper de planification scientifique et technique ainsi que des représentants et du personnel de l'ONU. Bien entendu, la réalisation de ces projets dépendra de l'obtention des fonds supplémentaires nécessaires et l'on sollicite actuellement des donateurs éventuels.

## B. Information et publications

90. On s'est davantage intéressé aux activités de promotion destinées à faire connaître à un public plus vaste les publications de l'UNITAR, et des changements de structure ont été apportés à cette fin (voir par. 94). Pour la première fois, des membres du personnel de l'UNITAR étaient présents aux expositions qui ont eu lieu lors de deux importantes rencontres organisées aux Etats-Unis : celle de l'International Studies Association et celle de l'American Society for International Law. Une exposition des publications de l'UNITAR a également été organisée lors de la réunion de l'International Bar Association à Monte-Carlo, de la Conférence régionale organisée par le Service de l'information et par des organisations non gouvernementales en Argentine, de la réunion sur la science et l'homme dans les Amériques, à Mexico, et lors d'un certain nombre d'autres réunions qui ont eu lieu aux Etats-Unis, notamment celles de l'American Political Science Association et de l'American Library Association.

91. L'UNITAR s'est mis d'accord avec des réseaux de distribution intergouvernementaux et commerciaux pour assurer la distribution et la vente des publications de l'UNITAR aux fonctionnaires et aux intellectuels non seulement des capitales des principaux pays développés, mais également dans les pays en voie de développement. Des interviews accordées à des agences d'information, notamment Associated Press, à des réseaux audio-visuels tels que le Columbia Broadcasting System et à d'autres organes d'information ont fourni l'occasion de promouvoir les publications de l'UNITAR et de mieux définir la mission de l'Institut.

92. Outre les listes de personnalités auxquelles il conviendrait d'adresser les publications de l'Institut, on a établi des listes spéciales de membres en vue de la communauté universitaire mondiale. On fait appel à de nouvelles techniques pour toucher les étudiants et les professeurs sur les campus universitaires, notamment en présentant des expositions dans des bibliothèques mobiles, et cela à peu de frais. On prend contact avec les éditeurs chargés de la critique des livres dans les revues spécialisées et on attire leur attention sur les études publiées et sur leur caractère d'actualité. Les résultats, à ce jour, ont été encourageants, mais il faut redoubler d'efforts. Un certain nombre d'agences d'information, de journaux, de stations de radio et de télévision

et de revues spécialisées ont rendu compte de l'ouvrage intitulé "The United Nations and the News Media" 16/. Des publications techniques ont fait paraître des articles sur les études relatives à la vérification internationale des garanties atomiques, au transfert des techniques, à l'exode des compétences et à la lutte contre la pollution. La publication de l'UNITAR intitulée Small States and Territories : Status and Problems 17/ a fait l'objet d'une discussion dans l'International Journal du Canadian Institute of International Affairs. La série relative au règlement pacifique des différends a également fait l'objet d'articles dans plusieurs revues spécialisées. Différents journaux ont publié des articles sur l'UNITAR en général, et en particulier un article extrêmement intéressant au sujet de la Commission sur le Futur, qui a été écrit et publié simultanément dans plusieurs journaux par le principal correspondant à l'ONU de l'Associated Press.

93. L'Institut souhaite vivement publier ses ouvrages dans les cinq langues officielles de l'ONU et au besoin dans d'autres langues. Il a pris contact à cette fin avec les autorités françaises, chinoises et soviétiques, ainsi qu'avec les missions permanentes des Etats Membres de langue espagnole.

---

16/ UNITAR ST/7.

17/ UNITAR ST/3.

#### IV. ADMINISTRATION ET FINANCES

94. Les responsabilités pour les activités d'information et pour la liaison avec les missions permanentes, le Secrétariat, les organisations et les institutions des Nations Unies ainsi que pour les services de secrétariat à fournir au Conseil d'administration de l'UNITAR et aux réunions annuelles des chefs des instituts des Nations Unies ont été transférées du Cabinet du Directeur général au Département de l'administration. La nouvelle section créée à cet effet au Département est également responsable de tous les travaux relatifs à la promotion, à la distribution et à la vente des publications.

95. Au 31 mai 1973, le personnel de l'Institut était composé des personnes suivantes :

|  |           |
|--|-----------|
| <u>Cabinet du Directeur général</u>  |           |
| Directeur général  | 1         |
| Agent des services généraux  | <u>1</u>  |
|  | 2         |
| <u>Département des études</u>  |           |
| Directeur  | 1         |
| Directeur adjoint  | 1         |
| Administrateurs  | 11        |
| Agents des services généraux   | <u>11</u> |
|  | 24        |
| <u>Département de l'administration</u>   |           |
| Cabinet du Directeur :   |           |
| Directeur  | 1         |
| Agent des services généraux  | <u>1</u>  |
|  | 2         |
| Appui aux projets :  |           |
| Administrateurs  | 5         |
| Agents des services généraux et<br>travailleurs manuels  | <u>11</u> |
|  | 16        |
| Services communs :   |           |
| Administrateurs  | 2         |
| Agents des services généraux   | <u>7</u>  |
|  | 9         |
| Bureau de Genève   |           |
| Représentant en Europe et Directeur<br>de la formation en matière d'achats<br>d'approvisionnements | 2         |
| Administrateur   | 1         |
| Agents des services généraux   | <u>3</u>  |
|  | 6         |

L'UNITAR comptait au total 25 directeurs et administrateurs et 34 agents des services généraux et travailleurs manuels contre respectivement 28 et 34 l'année précédente. En outre, un certain nombre de consultants, de chercheurs et de stagiaires travaillaient à l'Institut.



96. Les demandes de crédits révisées pour 1972 prévoyaient des dépenses d'un montant de 1 449 500 dollars à imputer sur le Fonds général; les dépenses effectives, y compris les obligations non réglées en fin d'exercice, se sont élevées à 1 330 845 dollars, contre 1 267 878 dollars pour l'exercice précédent. Les recettes du Fonds général pour l'exercice se sont élevées à 1 316 766 dollars contre 1 164 471 dollars pour l'exercice précédent. Les liquidités disponibles se montaient à 615 617 dollars au 1er janvier 1973.

97. Aucun effort n'a été épargné pour maintenir les dépenses d'administration au plus bas, mais certaines augmentations ont été inévitables. L'augmentation des dépenses imputables aux loyers a été substantielle et les frais d'entretien se sont accrûs régulièrement. L'évolution récente de la situation monétaire internationale a également entraîné une augmentation importante des coûts, évalués en dollars, du Bureau de Genève. Il serait peu réaliste de croire qu'il est encore possible de réduire, si peu que ce soit, les dépenses d'administration de l'Institut sans que l'efficacité n'en pâtisse quelque peu comme, par exemple, la bonne marche des services comptables.

98. Le problème financier fondamental de l'UNITAR est que, si les frais ont augmenté, le niveau des rentrées de fonds est resté relativement statique. La Norvège et l'Autriche ont augmenté leurs contributions en 1973, l'Italie a annoncé une nouvelle contribution de 50 000 dollars par an pendant cinq ans, et la Nouvelle-Zélande une première contribution de 5 000 dollars néo-zélandais par an pendant cinq ans. Toutes ces contributions sont des plus appréciées et l'Institut en sait le plus grand gré aux gouvernements en question, mais si d'autres gouvernements ne sont pas également disposés à verser des fonds à l'UNITAR, nous ne pourrions maintenir nos études techniques au niveau actuel et encore moins en accroître le volume, ce qui serait pourtant éminemment souhaitable.

99. Au cours de l'année, une assistance supplémentaire a été accordée par la SIDA (Office suédois de développement international) pour appuyer le programme de formation en matière d'achats internationaux.



## ANNEXE I

### Liste des membres du Conseil d'administration

Le Secrétaire général a nommé les personnes suivantes au Conseil d'administration de l'UNITAR pour une période de trois ans à compter du 1er juillet 1973 :

M. Jean M. L. Baillou (France)

M. Henning Friis (Danemark)

M. Felipe Herrera (Chili)

M. John Holmes (Canada)

M. Nikolay Inozemtsev (Union des Républiques socialistes soviétiques)

M. Josphat Njuguna Karanja (Kenya)

M. T. T. B. Koh (Singapour)

M. Manfred Lachs (Pologne)

M. Bradford Morse (Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies)

Mme Lusibu Nkanza (Zaïre)

M. G. Parathasarathi (Inde)

M. Manuel Pérez Guerrero (Venezuela)

M. Harvey Picker (Etats-Unis d'Amérique)

M. Walter F. Rau (République fédérale d'Allemagne)

M. Najib Sadaka (Liban)

M. Raymond Scheyven (Belgique)

M. Toshio Shishido (Japon)

Mme Inga Thorsson (Suède)

M. Brian Urquhart (Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies)

M. Arsène Usher (Côte d'Ivoire)

M. Piero Vinci (Italie)

Sir Kenneth Younger (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

Les membres de droit du Conseil d'administration sont les suivants :

M. Kurt Waldheim, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies;

Le Président de l'Assemblée générale;

Le Président du Conseil économique et social,

Le Directeur général de l'UNITAR.

## ANNEXE II

### Liste des publications de l'UNITAR qui ont déjà paru ou qui sont en cours de préparation a/

#### A. Etudes de l'UNITAR

1. Social Psychological Techniques and the Peaceful Settlement of International Disputes, 1970, 39 pages (épuisé).
2. Report of the International Research Conference on Race Relations, 1970, 19 pages (épuisé).
3. Emigration of Highly-Skilled Manpower from the Developing Countries - par Gregory Henderson, 1970, 213 pages.
4. La pollution de la mer et ses remèdes (également en anglais et en espagnol) - par Oscar Schachter et Daniel Serwer, 1970, 56 pages.
5. The Brain Drain from Five Developing Countries - Cameroon, Columbia, Lebanon, the Philippines and Trinidad and Tobago - par A. Hürfeld, W. Glazer et A. Szalai, 1971, 173 pages.
6. Communications, Computers and Automation for Development - par Ithiel de Sola Pool, Philip Stone et Alexander Szalai, 1971, 61 pages.
7. Transfer of Technology from Japan to Developing Countries - par Terutomo Ozawa, 1971, 50 pages.
8. International Transfer of Automotive Technology to Developing Countries - par Jack Baranson, 1971, 95 pages.
9. International Cooperation for Pollution Control - par Daniel Serwer, 1972, 73 pages.
10. The Transfer of Technology and the Factor Proportions Problem : the Philippines and Mexico - par R. Hal Mason, 1971, 101 pages.
11. The Transfer of Technology : Economics of Offshore Assembly; the Case of Semiconductor Industry - par Y. S. Chang, 1971, 59 pages.
12. The International Transfer of Technology in the Establishment of the Petrochemical Industry in Developing Countries - par Robert E. Stobaugh, 1971, 67 pages.
13. The International Transfer of Commercial Technology to Developing Countries - par Walter A. Chudson, 1971, 61 pages.
14. Technology Transfer in the Pharmaceutical Industry - par Lawrence H. Wortzel, 1971, 53 pages.

---

a/ Brochées et en langue anglaise, sauf indication contraire.

16. An Approach to the Analysis of Resolutions of the Economic and Social Council  
- par Marshall Childs, Harold Weitz et José Glasserman, 1972, 113 pages.
17. International Youth Organizations and the United Nations,  
éd. Berhanykun Andemicael and Anthony J. Murdoch, 1973.
18. The Situation of Women in the United Nations - par Alexander Szalai, 1973.

En cours de publication

15. Soviet Experience in Transfer of Technology to Industrially Less Developed Countries - par A. N. Bykov avec la participation de A. V. Letenko et M. P. Strepetova, 1973 (également en russe).
19. The Transfer of Technology to Developing Countries - the Pulp and Paper Industry, par K. Rudy Meyer.

B. Série des études de l'UNITAR sur le règlement pacifique des différends

1. Peaceful Settlement of Disputes : Ideas and Proposals for Research  
- par Sydney D. Bailey, 1971, 57 pages.
2. Analysis and Prediction in International Mediation - par Frank Edmead,  
1971, 50 pages.
3. Complementary Structures of Third-Party Settlement of International Disputes - par Vratislav Pechota, 1971, 63 pages.
4. Consultations et consensus : un aspect du fonctionnement du Conseil de sécurité - par Feng Yang Chai, 1971, 56 pages (également en anglais).
5. Le règlement pacifique de différends survenant entre Etats africains : rôles respectifs de l'ONU et de l'OUA - par Berhanykun Andemicael, 1972, (version française à l'impression).
6. L'action discrète : étude des bons offices du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour la cause de la paix  
- par Vratislav Pechota, 1972 (version française à l'impression).

C. Ouvrages de l'UNITAR

1. UN Development Aid : Criteria and Methods of Evaluation -  
par William R. Leonard, Béat Alexander Jenny et Offia Nwali,  
édition révisée, 1971, 135 pages reliées (Arno Press); édition  
ronéotypée de 1970 disponible en espagnol.
2. Towards Wider Acceptance of UN Treaties - par Oscar Schachter,  
Mahomed Nawaz et John H. Fried, 1971, 190 pages reliées  
(Arno Press).

3. Small States and Territories : Status and Problems - par Jacques Rapoport, Ernest Muteba et Joseph J. Therattil, 1971, 216 pages reliées (Arno Press).
4. The Prevention of Racial Discrimination in Britain - éd. Simon Abbott, 1971, 502 pages reliées (Oxford University Press).
5. Atomic Safeguards : A Study in International Verification - par Allan McKnight, 1971, 301 pages. Egalement disponible en édition reliée.
6. Ríos y Canales Navegables Internacionales : Aspectos Financieros, Jurídicos e Institucionales de su Desarrollo - éd. G. Cano, 1971, 251 pages. Espagnol seulement (version anglaise en préparation).
7. The United Nations and the News Media - par Alexander Szalai avec la participation de Margaret Croke et associés, 1972, 323 pages.
8. Corporaciones Públicas Multinacionales para el Desarrollo y la Integración de la América Latina, éd. Marcos Kaplan, 1972, 369 pages. Espagnol seulement (Fondo de Cultura Económica, Mexico).

En cours de publication

9. African International Legal History, éd. A. Mensah-Brown.
10. The Making of the Manager : A Global Inquiry, éd. Sidney Mailick (Doubleday).
11. El Perú de las Tres Razas - par J. Matos Mar. Espagnol seulement.

D. Etudes régionales de l'UNITAR

1. Les relations entre le Conseil de l'Europe et les Nations Unies - par A. H. Robertson (à paraître). L'édition anglaise de 1972 compte 72 pages.

En cours de publication

2. The Relations Between the Organization of African Unity and the United Nations - par Berhanykun Andemicael.

E. Série des conférences de l'UNITAR

1. The UN Charter and the Challenge of the 70's - par sir Kenneth Younger, 1970, 26 pages.
2. Towards a Better International Economic Order - par Jan Tinbergen, 1971, 28 pages.
3. The International Labour Organization in the UN Family - par C. Wilfred Jenks, 1971, 48 pages.
4. The Future of International Education - par Robert M. Hutchins, 1970, 22 pages.

## F. Rapports de conférences de l'UNITAR

1. The Future of the United Nations Secretariat, publié conjointement avec l'Institute on Man and Science, Rensselaerville, N.Y., 1972, 40 pages.
2. Colloque international sur la documentation de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales, publié conjointement avec l'Association de bibliothèques internationales, la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et la Fédération internationale de documentation, Genève, 1972. Egalement en anglais (21 pages) (UNITAR/EUR/SEM.1/REP).
3. Relations Between the United Nations and Non-UN Regional Intergovernmental Organizations, Liechtenstein, 1973, 19 pages.

## G. Manuels de formation de l'UNITAR

Manuel de l'assistance technique des Nations Unies, 1968 (UNITAR/EX/11). Egalement disponible en anglais et en espagnol.

Manuel du financement extérieur, 1970 (UNITAR/EX/15). Egalement disponible en anglais.

## H. Publications occasionnelles de l'UNITAR

### En cours de publication

Education for General Management : The Staff College Approach, éd. M. B. Brodie et E. A. Life.



## ANNEXE III

Nombre et nationalité des participants aux cours de l'UNITAR

Juillet 1972 - juin 1973

| Pays                              | Cours <sup>x</sup> |   |   |   |   |   |   |   |   |
|-----------------------------------|--------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|
|                                   | 1                  | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| Afrique du Sud                    |                    | 1 |   |   |   |   |   |   |   |
| Algérie                           |                    |   | 1 |   | 1 |   |   |   |   |
| Allemagne, République fédérale d' | 1                  |   |   |   |   |   |   |   |   |
| Arabie Saoudite                   | 1                  |   |   |   |   |   |   |   |   |
| Argentine                         |                    |   |   | 2 | 1 | 2 | 1 | 1 |   |
| Australie                         |                    |   |   |   |   | 1 |   |   |   |
| Autriche                          |                    | 1 |   |   |   |   |   |   |   |
| Bahreïn                           | 1                  | 2 | 3 |   |   | 3 | 1 |   |   |
| Bangladesh                        | 1                  |   |   |   |   |   |   |   |   |
| Barbade                           |                    |   |   |   |   |   |   |   | 1 |
| Bhoutan                           | 1                  | 1 |   |   |   | 3 |   |   |   |
| Bolivie                           |                    |   |   | 2 | 2 |   |   | 1 |   |
| Botswana                          |                    |   | 1 |   |   |   |   |   |   |
| Brésil                            |                    |   |   | 1 |   |   |   |   | 2 |
| Burundi                           |                    |   |   |   | 1 |   |   |   |   |
| Cameroun                          |                    |   |   |   | 2 |   |   |   |   |
| Canada                            |                    |   |   |   |   | 1 |   |   |   |
| Chili                             |                    | 1 | 1 | 7 | 5 | 2 |   | 1 |   |
| Chypre                            | 1                  | 2 |   |   |   |   |   |   |   |
| Colombie                          |                    | 1 |   | 1 |   |   |   |   | 1 |
| Congo                             |                    |   |   |   | 1 |   |   |   |   |
| Costa Rica                        |                    | 1 |   | 2 | 1 |   |   | 1 |   |
| Côte d'Ivoire                     |                    |   |   |   | 1 |   |   |   |   |
| Cuba                              |                    |   |   | 2 | 1 |   |   |   | 1 |
| Dahomey                           |                    | 1 |   |   |   |   |   |   |   |
| Egypte                            | 1                  | 1 |   |   |   | 3 |   |   |   |
| El Salvador                       |                    |   |   |   | 1 | 2 |   |   | 2 |
| Emirats arabes unis               | 2                  | 4 |   |   |   |   |   |   |   |
| Equateur                          |                    | 1 |   | 2 | 3 |   | 1 | 1 |   |
| Espagne                           | 1                  |   |   |   |   |   |   |   |   |
| Etats-Unis d'Amérique             |                    | 1 | 2 |   |   | 1 |   |   |   |
| Fidji                             |                    | 2 | 1 |   |   | 2 |   |   |   |
| Finlande                          | 1                  | 1 |   |   |   | 2 |   |   |   |
| Gabon                             | 2                  |   |   |   |   |   |   |   |   |
| Ghana                             | 1                  |   |   |   |   |   |   |   |   |
| Guatemala                         |                    | 1 | 1 | 1 |   |   | 1 | 1 |   |
| Guinée                            |                    | 2 |   |   |   |   |   |   |   |
| Guyane                            | 2                  | 1 |   |   |   | 2 |   | 1 |   |
| Haïti                             |                    | 2 |   |   |   |   |   |   | 1 |
| Honduras                          |                    | 3 |   | 1 |   |   |   |   | 1 |
| Inde                              | 1                  | 2 |   |   |   | 2 |   |   |   |
| Indonésie                         |                    | 2 |   |   |   | 1 |   |   |   |
| Irak                              |                    | 1 |   |   |   | 2 |   |   |   |

## ANNEXE III (suite)

| Pays   | Cours <sup>z</sup> |   |   |   |   |    |   |   |    |
|--|--------------------|---|---|---|---|----|---|---|----|
|  | 1                  | 2 | 3 | 4 | 5 | 6  | 7 | 8 | 9  |
| Iran   |                    |   |   |   |   | 2  | 1 |   |    |
| Israël   |                    |   |   |   |   |    | 1 |   |    |
| Italie   | 1                  | 1 |   |   |   |    |   |   |    |
| Jamaïque   |                    | 1 |   |   |   |    |   | 2 |    |
| Japon  |                    | 1 |   |   |   |    |   |   |    |
| Jordanie   | 1                  |   |   |   |   |    |   |   |    |
| Kenya  |                    | 2 |   |   |   | 2  |   |   |    |
| Koweït   | 1                  |   | 1 |   |   | 1  |   |   |    |
| Laos   | 1                  |   |   |   |   |    |   |   |    |
| Lesotho  |                    |   |   |   |   |    |   |   | 1  |
| Libéria  | 1                  |   |   |   |   |    | 1 |   |    |
| Madagascar   |                    |   |   |   |   |    | 1 |   |    |
| Malaisie   | 1                  | 1 |   |   |   | 3  |   |   |    |
| Malawi   | 2                  |   | 1 |   |   |    | 1 |   |    |
| Mali   | 1                  |   |   |   | 2 |    | 1 |   |    |
| Malte  | 1                  |   |   |   |   |    |   |   |    |
| Maroc  |                    |   |   |   | 1 |    |   |   |    |
| Mauritanie   |                    | 1 |   |   |   |    |   |   |    |
| Mexique  | 3                  | 4 |   | 1 | 2 |    |   | 1 | 14 |
| Mongolie   |                    | 1 |   |   |   | 1  |   |   |    |
| Népal  |                    |   |   |   |   |    | 1 |   |    |
| Nicaragua  |                    |   |   | 1 |   |    |   | 1 |    |
| Nigéria  | 1                  |   |   |   |   | 1  |   |   |    |
| Nouvelle-Zélande                                       |                    |   | 1 |   |   | 1  |   |   |    |
| Oman   | 1                  |   |   |   |   | 5  |   |   |    |
| Ouganda  | 1                  |   |   |   |   |    |   |   |    |
| Pakistan   | 1                  | 1 |   |   |   | 14 |   |   |    |
| Panama   |                    |   |   | 1 |   | 1  |   | 1 |    |
| Paraguay   |                    |   |   | 2 | 1 |    |   | 1 |    |
| Pays-Bas   |                    |   | 1 |   |   |    |   |   |    |
| Pérou  |                    | 2 |   | 2 |   | 3  |   | 1 |    |
| Philippines  |                    |   |   |   |   | 2  |   |   |    |
| Pologne  |                    |   | 1 |   |   | 1  | 1 |   |    |
| Portugal   |                    | 1 |   |   |   | 1  |   |   |    |
| Qatar  |                    | 2 |   |   |   | 1  |   |   |    |
| République arabe libyenne                              |                    |   |   |   |   | 1  |   |   |    |
| République arabe syrienne                              | 2                  |   |   |   |   |    |   |   |    |
| République centrafricaine                              | 1                  |   |   |   |   |    |   |   |    |
| République de Corée                                    | 1                  |   |   |   |   |    |   |   |    |
| République Dominicaine                                 |                    |   |   | 2 |   |    |   | 1 |    |
| République du Viet-Nam                                 |                    |   |   |   |   | 1  |   |   |    |
| République khmère                                      | 1                  |   | 1 |   |   | 7  |   |   |    |
| République-Unie de Tanzanie                            |                    | 1 | 1 |   |   |    | 1 |   |    |
| Roumanie   | 1                  | 2 | 3 |   |   |    |   |   |    |
| Royaume-Uni de Grande-Bretagne et<br>d'Irlande du Nord |                    |   |   |   |   |    | 2 |   |    |
| Sénégal  |                    |   |   |   | 5 |    |   |   |    |
| Sierra Leone   | 1                  |   |   |   |   | 2  |   |   |    |

ANNEXE III (suite)

| Pays               | Cours <sup>¶</sup> |    |    |    |    |     |    |    |    |
|--------------------|--------------------|----|----|----|----|-----|----|----|----|
|                    | 1                  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6   | 7  | 8  | 9  |
| Souaziland         | 1                  | 1  | 3  |    |    |     |    |    |    |
| Soudan             |                    | 1  |    |    |    |     | 1  |    | 3  |
| Sri Lanka          |                    |    |    |    |    | 1   |    |    |    |
| Suède              |                    |    |    |    |    | 3   |    |    |    |
| Suisse             |                    | 1  |    |    |    | 1   |    |    |    |
| Tchad              |                    |    |    |    |    | 5   | 1  |    |    |
| Tchécoslovaquie    | 3                  |    |    |    |    |     |    |    |    |
| Thaïlande          | 1                  |    |    |    |    | 2   | 1  |    |    |
| Trinité-et-Tobago  |                    | 3  |    |    |    | 2   | 1  | 1  |    |
| Tunisie            |                    |    |    |    | 2  | 2   |    |    |    |
| Turquie            | 1                  |    |    |    |    |     |    |    |    |
| Uruguay            |                    |    |    |    | 1  | 2   | 1  | 1  |    |
| Venezuela          |                    | 2  |    |    |    | 3   |    | 3  |    |
| Yémen démocratique |                    |    |    |    |    | 2   |    |    |    |
| Zaïre              |                    | 2  | 2  |    | 5  |     |    |    |    |
| Zambie             |                    | 1  | 1  |    |    | 3   |    |    |    |
| <u>Total</u> :     | 47                 | 67 | 26 | 30 | 39 | 107 | 18 | 29 | 18 |

¶ 1. Cours sur les procédures relatives au règlement des différends sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.

2. Séminaire sur l'organisation et le fonctionnement du système des Nations Unies.

3. Cours sur les structures régionales de l'Organisation des Nations Unies et relations avec les organes régionaux ne relevant pas de l'Organisation.

4. Séminaire régional pour l'Amérique latine sur les techniques et les procédures des Nations Unies en matière d'assistance technique.

5. Séminaires régionaux sur les achats internationaux (Dakar et Santiago).

6. Séminaires sur les procédures de l'Assemblée générale des Nations Unies à l'intention des nouveaux membres des missions.

7. Programme de bourses ONU/UNITAR en droit international.

8. Cours de formation et d'entretien en droit international (Amérique latine).

9. Programmes spéciaux de formation à l'intention de fonctionnaires du service diplomatique.

ANNEXE IV

Nombre et nationalité des participants aux programmes de l'UNITAR

1966 - 30 juin 1973

|                                       |    |                              |    |
|---------------------------------------|----|------------------------------|----|
| Afghanistan .....                     | 11 | Equateur .....               | 16 |
| Afrique du Sud .....                  | 3  | Espagne .....                | 3  |
| Albanie .....                         | 1  | Etats-Unis d'Amérique .....  | 9  |
| Algérie .....                         | 13 | Ethiopie .....               | 11 |
| Allemagne République fédérale d' ...  | 4  | Fidji .....                  | 9  |
| Antigua .....                         | 1  | Finlande .....               | 5  |
| Arabie Saoudite .....                 | 10 | France .....                 | 1  |
| Argentine .....                       | 16 | Gabon .....                  | 13 |
| Australie .....                       | 4  | Gambie .....                 | 5  |
| Autriche .....                        | 4  | Ghana .....                  | 23 |
| Bahamas .....                         | 1  | Grèce .....                  | 8  |
| Bahreïn .....                         | 10 | Grenade .....                | 2  |
| Bangladesh .....                      | 1  | Guatemala .....              | 7  |
| Barbade .....                         | 7  | Guinée .....                 | 7  |
| Belgique .....                        | 7  | Guyane .....                 | 11 |
| Bhoutan .....                         | 8  | Haïti .....                  | 7  |
| Birmanie .....                        | 5  | Haute-Volta .....            | 6  |
| Bolivie .....                         | 11 | Honduras .....               | 13 |
| Botswana .....                        | 10 | Hong-kong .....              | 1  |
| Brésil .....                          | 10 | Hongrie .....                | 8  |
| Bulgarie .....                        | 7  | Iles Cook .....              | 1  |
| Burundi .....                         | 8  | Iles Gilbert et Ellice ..... | 1  |
| Cameroun .....                        | 13 | Iles Salomon .....           | 1  |
| Canada .....                          | 4  | Inde .....                   | 21 |
| Chili .....                           | 26 | Indonésie .....              | 27 |
| Chine a/ .....                        | 11 | Irak .....                   | 18 |
| Chypre .....                          | 11 | Iran .....                   | 14 |
| Colombie .....                        | 11 | Irlande .....                | 1  |
| Communauté de l'Afrique orientale ... | 2  | Islande .....                | 1  |
| Congo .....                           | 7  | Israël .....                 | 8  |
| Costa Rica .....                      | 9  | Italie .....                 | 7  |
| Côte d'Ivoire .....                   | 9  | Jamaïque .....               | 12 |
| Cuba .....                            | 8  | Japon .....                  | 10 |
| Dahomey .....                         | 12 | Jordanie .....               | 6  |
| Danemark .....                        | 1  | Kenya .....                  | 22 |
| Dominique .....                       | 1  | Koweït .....                 | 15 |
| Egypte .....                          | 21 | Laos .....                   | 9  |
| El Salvador .....                     | 8  | Lesotho .....                | 8  |
| Emirats arabes unis .....             | 6  | Liban .....                  | 1  |

a/ Par sa résolution 2758 (XXVI) du 25 octobre 1971, l'Assemblée générale a décidé, entre autres, "le rétablissement de la République populaire de Chine dans tous ses droits et la reconnaissance des représentants de son gouvernement comme les seuls représentants légitimes de la Chine à l'Organisation des Nations Unies, ainsi que l'expulsion immédiate des représentants de Tchang Kaï-chek du siège qu'ils occupent illégalement à l'Organisation des Nations Unies et dans tous les organismes qui s'y rattachent".

ANNEXE IV (suite)

|                                 |                |                                   |    |
|---------------------------------|----------------|-----------------------------------|----|
| Libéria .....                   | 10             | République-Unie de Tanzanie ..... | 23 |
| Madagascar .....                | 9              | Roumanie .....                    | 16 |
| Malaisie .....                  | 20             | Royaume-Uni de Grande-Bretagne    |    |
| Malawi .....                    | 10             | et d'Irlande du Nord .....        | 5  |
| Mali .....                      | 17             | Rwanda .....                      | 9  |
| Malte .....                     | 10             | Saint-Christophe .....            | 1  |
| Maroc .....                     | 6              | Sainte-Lucie .....                | 2  |
| Maurice .....                   | 8              | Samoa-Occidental .....            | 3  |
| Mauritanie .....                | 6              | Sénégal .....                     | 16 |
| Mexique .....                   | 36             | Sierra Leone .....                | 12 |
| Mongolie .....                  | 7              | Singapour .....                   | 14 |
| Népal .....                     | 16             | Somalie .....                     | 13 |
| Nicaragua .....                 | 7              | Souaziland .....                  | 15 |
| Niger .....                     | 9              | Soudan .....                      | 19 |
| Nigéria .....                   | 29             | Sri Lanka .....                   | 9  |
| Norvège .....                   | 2              | Suède .....                       | 9  |
| Nouvelle-Zélande .....          | 6              | Suisse .....                      | 3  |
| Oman .....                      | 6              | Surinam .....                     | 1  |
| Ouganda .....                   | 17             | Tchad .....                       | 10 |
| Pakistan .....                  | 19             | Tchécoslovaquie .....             | 5  |
| Panama .....                    | 8              | Thaïlande .....                   | 27 |
| Paraguay .....                  | 9              | Togo .....                        | 10 |
| Pays-Bas <u>b/</u> .....        | 4              | Tonga .....                       | 1  |
| Pérou .....                     | 15             | Trinité-et-Tobago .....           | 17 |
| Philippines .....               | 2 <sup>8</sup> | Tunisie .....                     | 14 |
| Pologne .....                   | 11             | Turquie .....                     | 9  |
| Portugal .....                  | 4              | Union des Républiques socialistes |    |
| Qatar .....                     | 3              | soviétiques .....                 | 11 |
| République arabe libyenne ..... | 8              | Uruguay .....                     | 11 |
| République arabe syrienne ..... | 12             | Venezuela .....                   | 12 |
| République centrafricaine ..... | 10             | Yémen .....                       | 5  |
| République de Corée .....       | 7              | Yémen démocratique .....          | 5  |
| République Dominicaine .....    | 11             | Yougoslavie .....                 | 6  |
| République du Viet-Nam .....    | 9              | Zaïre .....                       | 25 |
| République khmère .....         | 16             | Zambie .....                      | 20 |

b/ Y compris un participant des Antilles néerlandaises.

ANNEXE V

Contributions à l'UNITAR

A. Sources gouvernementales (en dollars E.-U.)

1. Fonds général

| Pays   | Contributions<br>1972 | Contributions<br>1.1.73-30.6.73 |
|--|-----------------------|---------------------------------|
| Algérie .....  | 15 000                | -                               |
| Allemagne, République fédérale d' .....                      | 124 808               | -                               |
| Argentine .....  | 15 000                | -                               |
| Autriche .....   | 3 171 <u>a/</u>       | 7 000                           |
| Barbade .....  | 500                   | -                               |
| Belgique .....   | 56 510                | -                               |
| Brésil .....   | -                     | 20 000                          |
| Canada .....   | 60 660                | -                               |
| Côte d'Ivoire .....  | 19 841                | -                               |
| Danemark .....   | 25 000                | 25 000                          |
| Egypte .....   | 6 899                 | -                               |
| Equateur .....   | 298                   | -                               |
| Etats-Unis d'Amérique .....                                  | 400 000               | 200 000                         |
| Finlande .....   | 20 000                | -                               |
| France .....   | 23 925                | -                               |
| Grèce .....  | 7 500                 | -                               |
| Guyane .....   | 500                   | -                               |
| Inde .....   | 10 304                | -                               |
| Irak .....   | 10 000                | -                               |
| Iran .....   | 10 000                | -                               |
| Japon .....  | 40 000                | 40 000                          |
| Jordanie .....   | -                     | 2 000                           |
| Kenya .....  | -                     | 2 000                           |
| Libéria .....  | 3 000                 | -                               |
| Malte .....  | -                     | 600                             |
| Niger .....  | 7 194 <u>b/</u>       | -                               |
| Nigéria .....  | 2 800                 | -                               |
| Norvège .....  | 30 303                | 43 860                          |
| Pakistan .....   | -                     | 8 000                           |
| République-Unie de Tanzanie .....                            | -                     | 5 602                           |
| Royaume-Uni de Grande-Bretagne et<br>d'Irlande du Nord ..... | 109 660               | 106 061                         |
| Soudan .....   | -                     | 9 828                           |
| Sri Lanka .....  | 999                   | -                               |
| Suède .....  | 62 860                | 66 262                          |
| Suisse .....   | 39 063                | 49 505                          |
| Thaïlande .....  | 4 100                 | 4 100                           |
| Union des Républiques socialistes soviétiques ..             | 80 000 <u>b/</u>      | -                               |
| Venezuela .....  | 20 000                | 20 000                          |
| Yougoslavie .....  | -                     | 5 000                           |
| Zaire .....  | 30 000                | -                               |
|  | <u>1 239 895</u>      | <u>614 818</u>                  |

a/ En outre, l'Autriche a versé une contribution en nature d'une valeur de 1 829 dollars au titre du Colloque tenu à Vienne en juillet 1972.

b/ Contributions pour 1971 et 1972.

## ANNEXE V (suite)

2. Dons d'affectation spéciale

| Pays        | Contributions<br>1972 |
|-------------|-----------------------|
| Suède ..... | 97 500                |
|             | 97 500                |

B. Sources non gouvernementales (en dollars E.-U.)

| Sources   | Contributions<br>1972 | Contributions<br>1.1.73-30.6.73 |
|---|-----------------------|---------------------------------|
| Beulah Edge Estate .....  | -                     | 50 000                          |
| Fiat .....  | 10 000                | -                               |
| Fondation Rockefeller .....   | -                     | 15 000                          |
| Rowntree Charitable Trust .....                                       | 6 995                 | -                               |
| Association des Etats-Unis d'Amérique pour les<br>Nations Unies ..... | 5 000                 | -                               |
| Fondation Volkswagen .....  | 48 049                | 24 205                          |
|   | 70 044                | 89 205                          |

C. Contributions en monnaie locale

| Pays   | Contributions<br>1972 | Contributions<br>1.1.73-30.6.73 |
|--|-----------------------|---------------------------------|
| Hongrie (forins) .....   | 200 000               | 100 000                         |
| Israël (livres) .....  | 6 118                 | -                               |
| Union des Républiques socialistes<br>soviétiques (roubles) ..... | 100 000               | -                               |



---

#### **HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS**

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

#### **COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES**

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

#### **КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ**

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

#### **COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS**

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.

---